

Geneviève LAFRANCE  
(Columbia University, USA)

### L'émigré à la porte. Risques et revers de l'hospitalité chez A. J. Dumaniant

*Cet article analyse les scènes d'hospitalité contenues dans Les Amours et aventures d'un émigré d'Antoine-Jean Bourlin, alias Dumaniant. Il s'attache aux différentes manières dont ce roman de 1797 rendit compte des dangers posés par la vertu d'hospitalité dans le contexte de l'Émigration. En s'intéressant au périple imaginaire d'un aristocrate jeté sur les routes de l'exil par la prise des Tuileries, cette étude attire l'attention sur les revers que la Révolution française fit subir à l'idéal hospitalier hérité des Lumières.*

mots-clés : émigration, roman français, révolution française, hospitalité dans la littérature, Antoine-Jean-André Bourlin, dit Dumaniant

«*Il faut que vous fassiez une cité, c'est-à-dire des citoyens qui soient amis, qui soient hospitaliers et frères.*»<sup>1</sup> Dans la triade des vertus qui, selon Saint-Just, doit fonder une société régénérée par la Révolution (amitié, hospitalité, fraternité), l'hospitalité occupe la place centrale prise par l'égalité dans la devise républicaine. Entre ces deux valeurs médianes, le rapprochement n'est pas fortuit, du moins si l'on en juge par l'étymologie : à l'origine de l'*hospitalitas*, derrière l'*hospes* et l'*hostis*, on trouve le verbe *hostire*, «égaliser».<sup>2</sup> Accueillir chez soi l'étranger, partager avec lui ses vivres et son toit, c'est corriger un déséquilibre le temps d'un repas ou d'une nuit; c'est faire jouir celui qui se présente à sa porte de ce qu'on possède et dont il se trouve en cet instant privé. L'hospitalité est un «*geste de compensation*».<sup>3</sup> Redistribution momentanée des richesses, elle s'inscrit sans étonnement au cœur du projet révolutionnaire, dont elle souligne en outre l'horizon d'universalité : à quiconque souhaite intégrer la cité, elle promet de devenir ami et frère. Valeur républicaine, l'hospitalité n'en plonge pas moins ses racines dans la pensée

---

<sup>1</sup> Saint-Just, *Archives parlementaires*, t. 88, p. 545, 26 germinal an II (15 avril 1794). Cité par Sophie WAHNICH, *L'Impossible Citoyen. L'étranger dans le discours de la Révolution française*, Paris 1997, p. 9-10.

<sup>2</sup> Marie-Claire GRASSI, *Hospitalité. Passer le seuil*, dans Alain Montandon (dir.), *Le Livre de l'hospitalité*, Paris 2004, p. 21.

<sup>3</sup> *Ibidem*.

des Lumières : placée par Voltaire au rang des «*véritables vertus*», soit «*celles qui sont utiles à la société*»,<sup>4</sup> elle fut louée par nombre des contemporains de celui-ci, qui virent en elle «*l'expression d'une sociabilité fondamentale*»<sup>5</sup> et une façon aisée de «*[f]aire des heureux pour être heureux*».<sup>6</sup> La Révolution venue, une fois assassiné le premier de tous les hôtes qu'était le roi – lui qui logeait sous son toit tout ce qui comptait en France<sup>7</sup> –, les révolutionnaires demeurèrent fortement attachés à cette exigence d'hospitalité qu'avaient formulée leurs pères.

L'idéal d'une république hospitalière souffrit toutefois de sérieuses entorses. Dans le discours des parlementaires, l'obligation morale d'accueil de l'autre côtoya la suspicion à l'égard des étrangers. L'historienne Sophie Wahnich a mis en relief ce «paradoxe» dont les révolutionnaires cherchèrent tant bien que mal à s'accommoder : invité en principe à jouir d'une hospitalité dont la nation s'honorait, l'étranger se vit dans les faits exclu par une série de lois et de décrets qui l'assimilèrent au perfide et au traître.<sup>8</sup> Une raison pratique, dictée par les circonstances que l'on sait (celles d'une supposée conjuration universelle), contrecarra les bonnes intentions et força les patriotes à modérer leurs sentiments de bienveillance. Il en allait, disait-on, d'un droit de légitime défense exercé par une nation assiégée. Pour mieux justifier un manquement momentané au devoir de protection que la France s'était imposé, on n'hésita pas à rejeter la faute sur les ressortissants des pays voisins. Ainsi Garnier de Saintes, dans un projet de décret présenté au nom du Comité de sûreté générale en août 1793, affirma l'urgence d'adopter des mesures répressives à l'égard des «*hommes en faveur de qui la nation française exerce journellement des actes de bienfaisance et d'hospitalité*» et qui, manipulés par «*les puissances ennemies de la République*», «*trahiss[ent] la nation hospitalière qui les protège et [qui] leur tend une main amicale*»; devant pareille perfidie, la Convention n'avait d'autre choix, concluait le porte-parole du Comité de sûreté générale, que d'ordonner la prudence envers «*ces étrangers trop longtemps protégés et qui tourn[ent] notre générosité contre nous*».<sup>9</sup> La nation, autrement dit, aurait été fondamentalement hospitalière, mais l'ingratitude dont on l'aurait payée aurait miné sa bienveillance, rendant inévitable le contrôle administratif des hôtes indésirables. Le 6 septembre 1793, conformément à cette logique, un décret de la Convention obligea chaque personne née à l'extérieur des frontières de la France à obtenir un «*certificat d'hospitalité*» afin de pouvoir continuer à y séjourner libre-

<sup>4</sup> VOLTAIRE, *Catéchisme chinois*, dans Dictionnaire philosophique, Paris 1964, p. 91.

<sup>5</sup> Jean-Paul SERMAIN, *Mahomet de Voltaire, ou l'inhospitalité faite loi*, dans Alain Montandon (dir.), *L'Hospitalité au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Clermont-Ferrand 2000, p. 55.

<sup>6</sup> L'expression est de Robert MAUZI, *L'Idée du bonheur dans la littérature et la pensée françaises au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Genève 1979 [1960], p. 607.

<sup>7</sup> Sur l'hospitalité royale, voir François RAVIEZ, *Grand siècle. Une économie politique*, dans A. Montandon (dir.), o. c. (note 2), p. 560-569.

<sup>8</sup> Voir S. WAHNICH, o. c. (note 1), p. 13.

<sup>9</sup> Garnier de Saintes, *Archives parlementaires*, t. 70, p. 182-183, 3 août 1793. Cité par S. WAHNICH, o. c. (note 1), p. 31, 33.

ment.<sup>10</sup> Quelques mois plus tard, dans le même discours, cité plus haut, où il encourageait ses concitoyens à être amis, hospitaliers et frères, Saint-Just somma ceux-ci d'«[i]nterdi[re] le séjour de Paris [...] à tous les étrangers».<sup>11</sup> Jugée à l'aune de cet impératif, l'hospitalité républicaine, plutôt que d'être accueil de l'autre, était réduite à un échange de bons services entre semblables, c'est-à-dire entre «amis et frères». Pour ne pas compromettre la liberté acquise de haute lutte, la vertu d'hospitalité se devait d'être cultivée avec la plus grande circonspection.

L'Émigration mit elle aussi à rude épreuve l'image arborée d'une nation hospitalière, ouverte, confiante et généreuse. Comme l'étranger, l'émigré français devint sous la Convention *persona non grata*. Le 28 mars 1793, un décret interdit aux émigrés, sous peine de mort, de revenir sur le territoire français.<sup>12</sup> Ces hommes et ces femmes bannis à perpétuité comptèrent donc au nombre des exceptions notables devant lesquelles les portes des chaumières de France furent contraintes de se fermer. Ceux qui défièrent cette proscription transformèrent du coup, à leur retour en France (où leurs biens avaient été confisqués), les accueillantes demeures des citoyens qui osèrent les protéger en refuges pour clandestins. Hébergés au mépris des lois et au péril de la liberté de leurs hôtes, ils firent l'expérience d'une hospitalité éminemment dangereuse et réputée criminelle. Pour ces voyageurs ennemis du régime comme pour les citoyens qui s'avisèrent de leur offrir un asile, l'antique vertu d'hospitalité risquait de s'avérer fatale.

Jamais pourtant son exercice n'avait revêtu plus grande importance aux yeux de milliers d'individus que depuis le jour où la Révolution les avait poussés à plier bagages. Sur la route de l'exil, alors que les ressources emportées dans la fuite s'amenuisaient au fil des jours, plusieurs tombèrent dans une situation critique à laquelle seule pouvait remédier l'hospitalité qu'on daignait leur offrir. Les nombreux romans d'émigration écrits dans les dernières années du siècle témoignent de l'intérêt et de l'émotion suscités par tout comportement généreux en pareilles circonstances. L'idéal de l'homme dévoué au mieux-être des voyageurs fournit la décennie révolutionnaire en scènes attendrissantes, où des héros apatrides, dépouillés de leur fortune et privés de leurs parents et amis, voient leurs souffrances allégées par l'accueil que leur réservent d'obligeants inconnus croisés au hasard des chemins. Le plus célèbre de ces romans, *L'Émigré* de Gabriel Sénac de Meilhan, multiplie les épisodes où, sur les visages d'aristocrates fugitifs, les «douces larmes» causées par «l'hospitalière bonté» d'un «peuple de frères» viennent effacer les «pleurs amers» que leur faisaient jusqu'alors verser les «horreurs de la Révolu-

---

<sup>10</sup> Voir *ibidem*, p. 23.

<sup>11</sup> Saint-Just, *Archives parlementaires*, t. 88, p. 545, 26 germinal an II (15 avril 1794). Cité par S. WAHNICH, o. c. (note 1), p. 10.

<sup>12</sup> L'émigration elle-même avait été interdite en août 1791. En 1798, la cinquième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* donne la définition suivante de l'émigré : «*Se dit particulièrement des François qui, sans y être autorisés, sont sortis de France depuis la Révolution, et qui n'y sont pas rentrés dans le délai accordé par la loi.*»

tion». <sup>13</sup> Dans cette histoire ainsi que dans plusieurs autres, la sollicitude que s'attirent des émigrés soignés, logés, nourris et chéris par de bonnes familles allemandes ou vénitiennes permet de noircir, par contraste, le tableau de la barbarie révolutionnaire. <sup>14</sup> Des deux côtés de la frontière idéologique qui sépare les ci-devant des jacobins, on se réclame de l'hospitalité comme d'une valeur propre à son camp : pour ceux qui en bénéficient comme pour ceux qui l'exercent, elle sert de caution morale. Les mérites de l'hospitalité, en un mot, sont chantés par tout un chacun, par les nostalgiques de l'Ancien Régime et par les révolutionnaires, par les hommes de lettres et par les hommes politiques, chacun ajoutant sa voix au concert d'éloges que cette vertu suscite.

Les lois républicaines sur les étrangers et sur les émigrés ne furent cependant pas seules à trahir une dissonance entre les principes et la pratique. Les romanciers de l'Émigration, eux aussi, laissèrent entendre qu'en ces années l'hospitalité n'était pas toujours dépourvue de risques. Alors que, de l'avis des législateurs révolutionnaires, une nation assiégée qui tendrait la main indistinctement à tous les voyageurs commettrait une imprudence trop chèrement payée, dans les œuvres des romanciers, c'est sur les émigrés eux-mêmes, et non sur leurs hôtes bienveillants, que les secours donnés font planer une menace. Acculée à vivre des bontés qu'on daigne lui prodiguer, la noblesse dont ces romans relatent les infortunes fait l'expérience d'une hospitalité lourde d'humiliation potentielle : habituée, sous l'Ancien Régime, à affirmer sa supériorité au moyen des largesses qu'elle répandait, elle voit sa dignité compromise par le rôle peu glorieux que lui fait jouer la Révolution, celui des indigents qui venaient jusqu'alors quémander aux portes de ses châteaux. Chaque service qu'elle agrée risque en ce sens de souligner sa déchéance. <sup>15</sup> Chateaubriand, dans son *Essai sur les révolutions*, mettait ainsi en garde la noblesse errante et ruinée contre la «pitié insolente, [l]es dons, [l]es politesses», qu'il jugeait être «mille fois pires que des insultes». <sup>16</sup> Sous sa plume comme chez d'autres

<sup>13</sup> Gabriel SÉNAC de MEILHAN, *L'Émigré*, édition présentée, établie et annotée par Michel Delon, Paris 2004 [1797], p. 100, 102.

<sup>14</sup> Ainsi le président de Longueil dans *L'Émigré* : «Si jamais les humains ont été ce qu'ils devraient être, un peuple de frères, c'est pendant notre route. [...] On voyait pendant le repas, régner sur la famille qui nous recevait, une joie pareille à celle d'un jour de noces ou d'une fête occasionnée par le plus heureux événement. Chacun s'empressait de nous offrir ce qu'il y avait de meilleur en fruit, en vin, en gibier, et l'attention était portée jusqu'à offrir aux femmes des bouquets des plus belles fleurs. Au milieu de ces marques de sentiment et de générosité, mes idées quelquefois se portaient sur Paris, où le sang coulait à grands flots, où le peuple furieux traînait dans les rues des corps déchirés, promenait sur des piques des têtes dégouttantes de sang. Je me demandais si c'étaient les mêmes êtres que ceux qui nous recevaient avec tant de bienveillance, qui nous montraient une si vive et si touchante sensibilité.» (G. SÉNAC de MEILHAN, o. c. (note 13), p. 100.)

<sup>15</sup> Sur ce changement de perspective entraîné par la Révolution, qui fit envisager la bienfaisance du point de vue de ceux qui en étaient l'objet, je me permets de renvoyer à mon étude intitulée *Qui perd gagne. Imaginaire du don et Révolution française*, Montréal 2008.

<sup>16</sup> CHATEAUBRIAND, *Essai sur les révolutions* («Aux infortunés», II<sup>e</sup> partie, chapitre XIII), texte établi, présenté et annoté par Maurice Regard, Paris 1978, p. 311.

romanciers, l'hospitalité offerte aux aristocrates chassés de France s'apparente souvent à un cadeau empoisonné.

Il est un roman peu connu de 1797 qui donne à lire de manière intéressante les risques et les revers de l'hospitalité en temps de Révolution. Écrit sous le pseudonyme de Dumaniant par Antoine-Jean Bourlin, ce roman d'émigration, intitulé *Les Amours et aventures d'un émigré*, raconte les pérégrinations de nobles jeunes gens pour qui l'hospitalité se révèle une expérience complexe : nécessité vitale, puisqu'elle leur permet, au plus fort de la Terreur, de courir les chemins sans y laisser leur peau, elle n'est jamais offerte sans que ne soit soulevée la question de sa possible perversion; chaque fois qu'un généreux accueil est réservé aux fugitifs, certains détails de la représentation laissent craindre que l'asile ne se transforme en piège. Cet article se propose de suivre ces personnages dans leur franchissement de frontières et de seuils afin de mettre en évidence quelques-unes des façons dont s'expriment les aléas de l'hospitalité à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Trois épisodes retiendront plus précisément mon attention. Dans chacun d'eux, il s'agira de relever les différents obstacles que doivent franchir les héros pour passer la porte d'un inconnu qui souhaite leur prêter main-forte.

\*\*\*

Comme la vaste majorité des œuvres écrites au tournant du siècle, entre Révolution et Restauration, *Les Amours et aventures d'un émigré* se sont peu attirés les faveurs de la critique. Dans l'un des rares articles à leur avoir été consacrés, Malcolm Cook écrivait être en présence d'un «roman de second ordre et qui a tous les défauts et les excès du roman sentimental de l'époque». <sup>17</sup> Loin de moi l'idée de faire ici, *a contrario*, sa promotion esthétique. Lorsqu'un chercheur se penche sur un écrivain tenu pour mineur, il est «souvent suspecté de vouloir procéder à l'inversion simple d'un jugement de valeur, d'être hanté par le démon des grands découvreurs et habité par une névrose d'alchimiste, laquelle le pousserait à transmuter de force un vaincu de l'histoire en génie victorieux». <sup>18</sup> Plutôt que de confirmer pareil soupçon en m'appliquant à réhabiliter une œuvre exclue du canon littéraire, je me contenterai de la lire et de l'analyser, en m'intéressant à la manière dont elle saisit le drame révolutionnaire. Les remarques qu'on s'apprête à lire s'inscrivent en ce sens dans la continuité du travail accompli en 2008 par Stéphanie Genand, à qui l'on doit la seule réédition moderne des tribulations de l'homme profondément dérouter, à l'image des citoyens de son temps, qu'est le héros anonyme des *Amours et aventures d'un émigré*. <sup>19</sup>

---

<sup>17</sup> Malcolm COOK, *Histoire ou fiction? Les Amours et aventures d'un émigré*, dans Claire Jaquier, Florence Lotterie et Catriona Seth (dir.), *Destins romanesques de l'émigration*, Paris 2007, p. 184.

<sup>18</sup> Pierre POPOVIC, *Imaginaire social et folie littéraire. Le second Empire de Paulin Gagne*, Montréal 2008, p. 14.

<sup>19</sup> Voir Stéphanie GENAND, *Le roman d'émigration ou l'identité en question*, dans *Romans de l'Émigration, 1797-1803*, présentés, édités et annotés par Stéphanie Genand, Paris 2008, p. 11-68. Au sujet de l'auteur, Antoine-Jean-André Bourlin, dit Dumaniant, Stéphanie Genand donne les précisions suivantes : «romancier, artiste et auteur dramatique né à Clermont en 1754 et mort

La première scène d'hospitalité à l'étude de laquelle je souhaite m'attacher conclut le tome premier de ce roman-mémoires.<sup>20</sup> Elle se produit dans les environs d'Arras, alors que le héros, après un court séjour à l'armée de Condé, vient clandestinement de regagner la France. Né vingt ans avant le début de la Révolution dans une des plus anciennes familles de Bourgogne, il avait émigré quelques mois après la journée du 10 août 1792, entraîné par sa fiancée, Sophie de Nanger, qu'alarmait la répression jacobine. Après une série de mésaventures européennes au cours desquelles les deux jeunes gens sont séparés, il se résout à rebrousser chemin en dépit du danger et à faire cap sur Paris, dans l'espoir d'y retrouver sa belle. Arrêté sitôt la frontière franchie, conduit devant le Comité révolutionnaire de Bapaume et menacé d'être jeté au fond d'un cachot, il profite d'un moment d'inattention de ses gardes pour prendre ses jambes à son cou. Fuyant à l'aveuglette dans une enfilade de jardins plongés dans les ténèbres, il «*avance en tâtonnant*», enjambe un treillage, s'engage dans une impasse et «*donne de la tête avec fracas contre une porte*».<sup>21</sup> Une jeune femme en manteau de nuit la lui ouvre en poussant un cri. Il se précipite à ses pieds, la rassure, lui demande l'asile, la regarde, la reconnaît : il s'agit d'une honnête bourgeoise nommée Dubreuil, à qui il avait lui-même rendu un fier service avant la Révolution. Pour protéger du mieux qu'elle peut ce visiteur inattendu, elle le cache tout bonnement dans son lit, lui ordonne de se coiffer du bonnet son époux (fort opportunément absent cette nuit-là), puis s'installe confortablement à ses côtés. Le stratagème réussit : les hommes venus perquisitionner la maison repartent bredouilles. Quand au matin rentre le légitime époux, il donne à l'émigré un passeport tout neuf pour Paris et l'engage à reprendre sa route : «*quelque plaisir que j'eusse à vous garder plusieurs jours ici, invisible à tous les yeux, je ne veux pas vous faire payer mon plaisir par les craintes que ce séjour doit vous inspirer. – Et moi je refuserais d'abuser d'une complaisance qui pourrait vous être funeste. – Laissons ce combat de générosité, il faut que vous partiez [...]*»<sup>22</sup> Le signalement de l'un pouvant passer pour celui de l'autre, le héros emprunte une seconde fois l'identité de son hôte et s'éloigne d'un pas tranquille, muni par surcroît d'un cheval et d'un portefeuille bien garni, que les Dubreuil lui ont offerts.

Dans cette heureuse rencontre entre un émigré et un couple d'obligeants bourgeois, la confusion volontaire des rôles et des identités est d'une importance

---

à Paris en 1828. La liste de ses ouvrages compte de très nombreuses pièces de théâtre, pour la plupart des comédies, et un seul roman» (ibidem, p. 24-25). La page titre de l'édition originale des *Amours et aventures d'un émigré* indique qu'elles furent publiées à Paris en l'an VI «chez André, imprimeur libraire, rue de la Harpe, n° 477».

<sup>20</sup> Par «scène d'hospitalité», j'entends, comme le fait Alain Montandon à la suite de Steve Reece, «ce qui se passe depuis l'instant qu'un visiteur approche la maison de quelqu'un, jusqu'au moment de son départ» (Alain MONTANDON, *Désirs d'hospitalité. De Homère à Kafka*, Paris 2002, p. 13-14).

<sup>21</sup> Antoine-Jean DUMANIANT, *Les Amours et aventures d'un émigré*, dans S. GENAND, o. c. (note 19), 1797, p. 107.

<sup>22</sup> Ibidem, p. 108.

capitale. Deux fois travesti (grâce au bonnet de nuit, puis au passeport de Dubreuil), le héros se met à couvert en se faisant passer pour un autre. La «*perte des identités*»<sup>23</sup> qu'implique toute aventure d'émigration est rendue manifeste par ces déguisements salvateurs. Le «*sans-papiers*» avant l'heure qu'est l'émigré rentré en France sous le règne de Robespierre est accueilli à condition de porter le masque qu'on lui tend. Cet effacement consenti se produit chez un individu que ses pérégrinations ont littéralement déboussolé : la perte des repères qu'expérimente le héros au moment de sa fuite nocturne, à laquelle met fin son arrivée chez les Dubreuil, est révélatrice de sa condition d'émigré. Le proscrit qui a tout juste remis les pieds dans sa patrie, profondément transformée en son absence, y est tout aussi égaré qu'il pouvait l'être du temps de ses errances dans des pays étrangers; lui-même, d'ailleurs, peut difficilement être resté inchangé par l'exil.<sup>24</sup> Aussi la méprise initiale de la Dubreuil (qui, lorsqu'elle lui ouvre, loin de le reconnaître, croit avoir affaire à un assassin) accuse-t-elle le danger couru par l'émigré à son retour : être mis à l'écart d'un monde où il ne peut se retrouver. L'Émigration, à cet égard, réactualise «*le thème légendaire*»<sup>25</sup> de celui qui, comme Ulysse à Ithaque, n'est pas reconnu après un long voyage. La rencontre, dans l'embrasement d'une porte, d'un fugitif et d'une jeune femme tenant un bougeoir à la main donne lieu à un quiproquo auquel le principal intéressé cherche vite à mettre fin – «*je ne suis point ce que je parais être*»,<sup>26</sup> affirme cet être décalé – sans que celui-ci soit pour autant en mesure de décliner ses noms, prénoms, titres et qualités. «*Qui que vous soyez*», conclut la jeune personne, «*relevez-vous et comptez sur mon secours*». <sup>27</sup> La reconnaissance qui s'ensuit a des effets paradoxaux. D'une part, la scène de retrouvailles, pour le dire avec Stéphanie Genand, est le «*revers euphorique*» du déguisement ou de l'incognito imposés par l'émigration : «*le retour d'un visage connu rassure le héros en cette période de suspicion. [...] Politiquement risquée, [la reconnaissance (au sens, aristotélicien, d'anagnôrisis)] montre que l'émigré ne se perd pas totalement dans son exil. Il change de nom, de vêtements, d'activités, de langue, mais reste au fond égal à lui-même.*»<sup>28</sup> D'autre part, la révélation des identités accentue dans cet épisode l'instabilité dont souffre le héros, sans cesse contraint de revêtir les attributs d'un autre, dans la mesure où elle se traduit aussitôt

<sup>23</sup> Voir S. GENAND, o. c. (note 19), p. 53 et ss.

<sup>24</sup> «*L'un des paradoxes du retour de l'émigré*», notent à ce sujet Rose Duroux et Alain Montandon, «*est que celui qui rentre n'est plus le même que celui qui était parti, et qu'il rentre dans un pays qui lui-même a changé entre-temps. Aussi, loin d'être la rencontre du même et du même, c'est une nouvelle expérience de l'altérité qui commence, différente de celle de l'exilé dans un pays étranger qui devait s'approprier l'inconnu et le différent, nouvelle expérience d'une altérité peu ordinaire, celle du propre et de l'intime devenu lointain, celle du même devenu autre*» (Rose DUROUX et Alain MONTANDON, *Préface*, dans Rose Duroux et Alain Montandon (dir.), *L'Émigration : le retour*, Clermont-Ferrand 1999, p. 5).

<sup>25</sup> Ibidem.

<sup>26</sup> A. J. DUMANIANT, o. c. (note 21), p. 107.

<sup>27</sup> Ibidem.

<sup>28</sup> S. GENAND, o. c. (note 19), p. 63.

par une interversion des rôles entre les deux protagonistes : soudainement transformé aux yeux de son hôtesse en «libérateur»,<sup>29</sup> l'émigré est projeté à la place de sa protectrice avant d'occuper dans son lit la place vacante de son mari. Quoique rassurante, puisqu'elle autorise le héros à accepter sans rougir les services qu'on lui rend («*J'étais l'obligé*», se souvient-il, «*et l'on eût dit que c'était moi qui leur rendais service*»<sup>30</sup>), cette situation renforce l'impression d'une hospitalité qui ne saurait s'exercer sans que ne soit mise en jeu l'identité de l'être qu'on invite à entrer. Le revenant qu'est dans la France républicaine l'émigré de Dumaniant a beau être reçu à bras ouverts par les premiers citoyens chez qui il frappe, son retour ne soulève pas moins l'inquiétante question de savoir si toute intégration n'impliquerait pas chez celui qu'on accueille une part d'aliénation.

La scène d'hospitalité qui conclut le premier tome des *Amours et aventures d'un émigré* présente des traits communs avec une autre, relatée par Sophie de Nanger, la fiancée du héros, au moment de leurs retrouvailles à Lyon. Après avoir été séparée de lui à l'époque où ils combattaient côte à côte dans l'armée prussienne, elle est faite prisonnière par les Polonais. Saisie d'une forte fièvre, elle est conduite à l'hôpital, où l'on a tôt fait de découvrir que sous son déguisement de «*pauvre petit sous-officier*»<sup>31</sup> se cache une femme française. Le «*délire perpétuel*»<sup>32</sup> dans lequel la maladie la plonge suscite la curiosité autour d'elle; dans les discours sans suite qu'elle prononce, on cherche à percer ses secrets. Aussi devient-elle l'objet d'un «*honteux et barbare trafic*» : en échange d'argent, les infirmiers censés veiller sur elle font «*contempler sur [son] grabat [cette] pauvre fille souffrante et privée de sa raison*»<sup>33</sup>; certains spectateurs poussent la cruauté jusqu'à la provoquer à parler. Une riche et noble veuve du voisinage, Mme Méliniska, touchée de compassion, la retire de l'«*hospice*»<sup>34</sup> et la fait conduire chez elle. Sophie y reçoit tous les soins dus à son sexe et à son rang, reprend connaissance et recouvre peu à peu la santé. Quand elle est pleinement rétablie, la bonne dame Méliniska l'aide à regagner la France.

Cette aventure, dont le récit est plusieurs fois interrompu par les cris et les pleurs du héros, se présente comme l'histoire d'un double accueil. Sophie, avant d'être hébergée par la généreuse Méliniska, doit subir les mauvais traitements qu'on lui réserve à l'hôpital, où elle est logée et nourrie aux dépens de sa dignité. Il y a, de fait, deux scènes successives d'hospitalité dans cet épisode : l'une profondément pervertie, où l'héroïne ne se fait ouvrir les portes d'un asile que pour y recevoir des secours outrageants; l'autre éminemment heureuse, dans laquelle la jeune femme trouve réconfort et amitié. On se rappellera que l'hôpital, au XVIII<sup>e</sup> siècle, est un établissement de charité voué à soulager l'indigence; c'est, dans les mots du méde-

<sup>29</sup> A. J. DUMANIANT, o. c. (note 21), p. 107.

<sup>30</sup> Ibidem, p. 109.

<sup>31</sup> Ibidem, p. 120.

<sup>32</sup> Ibidem.

<sup>33</sup> Ibidem, p. 123.

<sup>34</sup> Ibidem.

cin et philosophe Cabanis, le refuge par excellence de «*la classe la plus malheureuse*»,<sup>35</sup> contre lequel la fin de l'Ancien Régime voit se multiplier les réquisitoires. En lui, observe l'historienne Catherine Duprat, «*se concentrent toutes les hantises du siècle : réclusion, peste, promiscuité, oisiveté...*».<sup>36</sup> On comprend pourquoi la simple idée du séjour que fit Sophie en ce lieu de misère suffit à révolter le héros. Le havre de sollicitude qu'elle découvre par la suite chez la respectable Méliniska est donc moins pour elle une solution à la solitude et à l'errance – ce qui aurait été naturel dans un roman d'émigration – qu'une façon d'échapper à la forme dégradée d'hospitalité dont l'héroïne fait d'abord l'expérience. On peut en dire autant de l'accueil trouvé par le héros chez les Dubreuil. Dans ce cas aussi, le passage d'un seuil par l'émigré fait davantage que de marquer une halte au cours d'un long voyage : il s'offre à lui comme une issue. La générosité des Dubreuil le soustrait au cachot dans lequel le Comité révolutionnaire de Bapaume menaçait de le jeter, tout comme la bonté de Mme Méliniska délivre Sophie de l'hôpital où l'armée polonaise l'avait confinée. Dans chacun de ces deux épisodes, la bonne hospitalité dont bénéficie le proscrit se substitue et s'oppose à une autre façon pour lui de recevoir gratuitement un toit et un repas : la condamnation à la prison dans un cas, l'admission à l'hôpital dans l'autre. Sur la route de l'exil, puis sur celle du retour, l'un des principaux défis qui attendent les émigrés consiste à apprendre à frapper à la bonne porte, de manière à éviter ces lieux de séquestration et d'exclusion où l'on donne également le gîte et le couvert. Dans une France qui «*n'offrait plus que le spectacle d'une vaste prison, dont les villes étaient les différents cachots*»,<sup>37</sup> toute porte ouverte menaçait de se refermer promptement comme un piège.

Avant d'être rescapée par Mme Méliniska, Sophie parvient à fuir les désagréments de l'hôpital en tombant dans un propice (quoique dangereux) évanouissement : «*Que devins-je, que fit-on de moi? Je l'ignorai. J'avais perdu la connaissance, j'étais dans un délire perpétuel*»,<sup>38</sup> affirme la jeune femme en relatant son séjour à l'hospice. Quand au bout de quarante jours la fièvre cessa, sa tête demeura «*affaiblie; je ne parlais plus*», se souvient-elle, «*j'étais dans un assoupissement continu : je regardais sans voir, j'entendais sans comprendre, je répondais machinalement aux questions que l'on me faisait*». <sup>39</sup> Les soins de la bonne veuve réussirent seuls à la «*retirer du néant*». <sup>40</sup> Cet état prolongé d'inconscience joue dans

---

<sup>35</sup> CABANIS, *Observations sur les hôpitaux*, dans *Du degré de certitude de la médecine*, Paris an XI [1803], p. 175. Cité par Mariana SAAD, *Réformer l'hôpital et restaurer le lien social : P. J. G. Cabanis et les secours publics (1789-1808)*, dans Alain Montandon (dir.), *Lieux d'hospitalité : hospices, hôpital, hostellerie*, Clermont-Ferrand 2001, p. 352.

<sup>36</sup> Catherine DUPRAT, «*Pour l'amour de l'humanité*». *Le Temps des philanthropes. La philanthropie parisienne des Lumières à la monarchie de Juillet*, Paris 1993, p. 12.

<sup>37</sup> A. J. DUMANIANT, o. c. (note 21), p. 105.

<sup>38</sup> Ibidem, p. 120.

<sup>39</sup> Ibidem, p. 122.

<sup>40</sup> Ibidem.

son histoire un rôle similaire à celui rempli par la course en pleine nuit dans l'aventure de l'émigré chez les Dubreuil : il prive le personnage de ses repères au moment de son arrivée chez son hôte. À l'instar du héros plongé dans les ténèbres, l'héroïne reçoit l'hospitalité égarée. Aussi son hébétude est-elle vite partagée : les paroles sans suite qu'elle prononce, loin de renseigner sur sa situation, font se perdre en conjectures ceux qui l'hébergent, aussi peu capables de percer le mystère de son identité que Mme Dubreuil est en mesure de reconnaître, à la lueur d'une chandelle, l'homme bouleversé qui se présente à elle. Semblables aux déguisements dont le héros est affublé une fois entré chez les Dubreuil, les «*cent romans sur [s]on compte*»<sup>41</sup> inspirés par les discours insensés de Sophie entretiennent la confusion à son égard. Dans le récit de la jeune femme comme dans celui de son compagnon, l'individu qui franchit le seuil d'une demeure étrangère est un être insaisissable, aussi troublant qu'il est troublé.

Aux ébranlements qui se produisent à l'hôpital répondent chez Mme Méliniska, comme en contrepois, une mise en branle de la mémoire et un rappel des vieilles allégeances. Le décor familial au sein duquel l'émigrée se réveille a le même effet compensatoire que la scène de reconnaissance chez les Dubreuil : il reconforte le personnage déstabilisé en lui permettant de renouer momentanément avec son passé. L'hospitalité offerte par la généreuse Polonaise fait magiquement revivre l'Ancien Régime devant l'héroïne éblouie. Rideaux de soie, dentelles fines, meubles d'acajou et vases en vermeil, la richesse et le raffinement qu'elle découvre chez la dame de haute naissance qui l'a prise sous son aile replongent Sophie dans un univers auquel la Révolution a brutalement mis fin : «*Le soleil était levé quand j'ouvris les yeux; un volet à demi-ouvert laissait pénétrer le jour; je regardai autour de moi [...]. Je me trouvais dans un lit magnifique, entre des rideaux de soie bleu de ciel, ornés de crépines d'argent; ma tête reposait sur des oreillers moelleux, garnis d'une dentelle superbe; mon linge très fin était celui de mon sexe. Sur un guéridon de bois d'acajou était une coupe de vermeil et plusieurs autres vases de prix. Les rayons naissants du soleil réfléchis par une glace, éclairaient un appartement où tout annonçait le luxe et l'opulence. Je croyais rêver, je me levai sur mon séant. Qui m'a transportée, disais-je, dans ce lieu d'enchantements? Suis-je revenue à ces temps de prestiges, où des êtres surnaturels et bienfaisants prenaient soin des jours de mortels malheureux, et d'un coup de baguette élevaient un palais sur une place aride?»<sup>42</sup> Les prodiges opérés par la «*fée tutélaire*»<sup>43</sup> qui apparaît alors conjurent le mauvais sort que sont pour l'émigrée l'oubli de soi et la perte des repères. La résurrection d'un monde évanoui rend manifestes le «*retour à la vie*»<sup>44</sup> et la reprise des sens de la convalescente. La restitution de ses forces et de sa raison est tributaire de l'accueil parfaitement aristocratique que lui réserve sa bienfaitrice,*

---

<sup>41</sup> Ibidem, p. 120.

<sup>42</sup> Ibidem, p. 122.

<sup>43</sup> Ibidem.

<sup>44</sup> Ibidem, p. 123.

fidèle aux us et coutumes d'une noblesse pour laquelle recevoir l'étranger, «c'est avant tout montrer le lieu où l'on reçoit»,<sup>45</sup> lieu d'abondance et de clarté à la vue duquel l'héroïne comprend être tirée du danger. Or les résonances que cet endroit de rêve éveille ne sauraient suffire à rétablir l'émigrée dans son identité d'antan : dans cette aventure aux allures de conte de fée, «où tout paraît magique, surnaturel, enchanteur»,<sup>46</sup> les soins délicats et quelque peu surannés que prodigue à Sophie la «créature céleste»<sup>47</sup> veillant sur elle ne sont pas efficaces au point d'entraîner un véritable retour en arrière. Au même titre que la scène de reconnaissance qui a lieu chez les Dubreuil, la résurgence du passé sous le toit de Mme Méliniska ne met pas fin aux vicissitudes du proscrit. L'émigrée, d'ailleurs, ne se fixe pas longtemps dans cette nouvelle demeure. Ainsi que son fiancé, elle reprend sa route sous couvert d'une fausse identité, en se faisant passer pour la cousine de son hôtesse; l'hospitalière Polonaise, quant à elle, plutôt que de donner, comme M. Dubreuil, son passeport à sa protégée, lie son destin au sien en l'accompagnant dans sa fuite.

Quelque temps après la double entrée de Sophie à l'hôpital et chez Mme Méliniska, le héros des *Amours et aventures d'un émigré* fait à nouveau l'expérience d'une hospitalité à facettes, qui conjugue des éléments inquiétants et rassurants. Dans cette aventure comme dans les précédentes, un personnage franchit en chancelant les portes d'une demeure étrangère et n'y sauve sa raison et sa peau qu'en changeant d'habits. L'épisode se déroule à Lyon, où le ci-devant, dénoncé et «traîné dans un cachot», vient d'être condamné à mort par un «tribunal terrible».<sup>48</sup> Le jour de l'exécution, alors que retentissent les coups de canons et que s'écroulent autour de lui ses codétenus, il sort miraculeusement indemne du carnage : «Les canons partirent; je vivais, je n'étais point blessé, mes mains étaient libres; un coup de mitraille avait brisé mes liens. Je me lève rapidement; je fuis sans savoir où je vais. L'espace qui était derrière nous était désert; c'était là que je devais chercher mon salut. Je me précipitai vers la foule qui était rangée en demi-cercle. Elle s'ouvrit à mon approche, et se referma soudain. Les gardes qui voulaient m'atteindre cherchèrent vainement à la percer.»<sup>49</sup> Cette foule englobante au sein de laquelle le condamné trouve refuge le protège des agents révolutionnaires comme auparavant la maison des Dubreuil. En se refermant sur lui, elle lui offre un asile, mais elle pourrait aussi faire volte-face et le retenir prisonnier. Le fugitif, en effet, se rend vite compte être au milieu d'une «populace avide dont l'imbécile curiosité [l]'eût bientôt livré aux mains de [ses] bourreaux»<sup>50</sup> si un groupe d'artisans n'était venu à sa rescousse. Sans ces braves gens, qui prirent sur eux de détourner l'attention, et, surtout, sans un homme qui le couvrit de son chapeau, l'«imbécile curiosité» de la foule lui aurait été tout aussi fatale que menaçait de l'être la «curiosité

<sup>45</sup> F. RAVIEZ, o. c. (note 7), p. 566.

<sup>46</sup> A. J. DUMANIANT, o. c. (note 21), p. 123.

<sup>47</sup> Ibidem, p. 124.

<sup>48</sup> Ibidem, p. 136.

<sup>49</sup> Ibidem, p. 137.

<sup>50</sup> Ibidem.

*outrageante*»<sup>51</sup> suscitée par Sophie à l'hôpital. Dans l'un et l'autre épisode, l'intérêt pour l'étranger qu'on recueille risque de se retourner contre lui, faisant de l'hospitalité offerte un guet-apens.

Heureusement pour le héros, ce danger est promptement écarté grâce à un homme qui, après lui avoir fourni sur-le-champ un déguisement sommaire, lui donne le bras pour qu'il s'y soutienne et le conduit en catimini aux portes de la ville. La crainte mêlée d'horreur qui s'empare pendant ce temps du fugitif le met dans un état d'abattement comparable à celui éprouvé par Sophie à l'hospice : un «*tremblement universel*» le saisit, sa raison vacille; son guide s'aperçoit de son «*trouble*» et l'aide à «*rappel[er] [s]es esprits*». <sup>52</sup> Lorsque enfin il se trouve en sûreté dans une auberge, sa confusion demeure : «*Est-ce bien moi?*», <sup>53</sup> s'écrie le héros en s'asseyant dans la chambre de son protecteur, étonné d'être encore vivant. L'interrogatoire rituel sur l'identité de l'hôte, quand il ne vire pas à la persécution comme à l'hôpital, est pris en charge par l'étranger lui-même, incapable de dire qui il est. À l'instar de ce qui se produit dans les épisodes précédents, l'hospitalité va de pair avec une remise en cause momentanée des certitudes identitaires. La précarité de ceux qui se logent et se nourrissent au hasard des chemins est mise en relief par une nouvelle métamorphose imposée au héros. Pour l'aider à s'évader de Lyon, son bienfaiteur le transforme en charretier : «*Une grosse veste, des guêtres de peau, un habillement commun vous déguiseront. Nous cacherons vos cheveux blonds sous une perruque noire. [...] Vous noircirez vos sourcils, vous vous barbouillerez la figure pour que votre teint paraisse un peu hâlé.*» <sup>54</sup> Le subterfuge est rendu nécessaire par les lois répressives contre les émigrés; il n'attire pas moins l'attention sur l'identité fragile des êtres qui dépendent pour leur survie des bons soins d'autrui.

La perte des repères qu'implique immanquablement chez Dumaniant tout acte d'hospitalité est une fois de plus contrebalancée par une réminiscence. Tandis que l'émigré reprend son souffle dans la chambre de son hôte, celui-ci s'éclipse un instant. À son retour, le héros constate, comme auparavant chez les Dubreuil, que son bienfaiteur est un ancien protégé : «*Je vis entrer mon libérateur [...]. Il portait du vin et d'autres provisions. Je le fixai pour la première fois. Ses traits ne m'étaient pas nouveaux. Je cherchais à rappeler mes idées. "Buvez d'abord, vous en avez besoin." Je le regardais toujours, il me souriait avec un air de satisfaction. – Aidez ma mémoire, homme compatissant. – Hé bien! C'est moi. – Qui vous? – [...] ne vous souvenez-vous plus de ce pauvre malheureux à qui vous sauvâtes la vie? Divine providence, m'écriai-je, en tombant à genoux, tu ne veux pas qu'une bonne action reste sans récompense! – Vous m'avez sauvé, j'espère vous sauver à mon tour.*» <sup>55</sup> En ce temps de ruptures qu'est la Révolution française, une telle

<sup>51</sup> Ibidem, p. 123.

<sup>52</sup> Ibidem, p. 137.

<sup>53</sup> Ibidem, p. 138.

<sup>54</sup> Ibidem, p. 138-139.

<sup>55</sup> Ibidem, p. 138.

scène rappelle que toute fidélité n'est pas morte. Alors que les anciennes loyautés sont devenues généralement suspectes, la gratitude envers un aristocrate dont la tête vient d'être mise à prix est encore sa meilleure caution. Ses retrouvailles inattendues avec un citoyen qui n'a pas oublié ce qu'il lui doit libère en effet le héros à plusieurs égards : de ses assaillants, de ses doutes sur lui-même – lui qui ne se reconnaissait plus – et de la dette que les secours donnés lui auraient autrement fait contracter. Il importe d'insister sur les avantages multiples qu'offre aux romanciers de l'Émigration pareille reconnaissance, un procédé auquel Dumaniant recourt fréquemment, en dépit du fait que, de l'avis même de ses personnages, il entache d'in vraisemblance leurs récits : «*Si je lisais une aventure pareille dans un roman*», déclare Sophie au sujet de l'heureux concours de circonstances par lequel le héros se retrouve à la porte des Dubreuil, «*je ne la croirais pas*». <sup>56</sup> Dans un roman qui relate les déboires d'une noblesse dépossédée, ce ressort usuel des fictions sentimentales présente un intérêt certain : en transformant soudainement un service reçu en simple témoignage de gratitude, il permet d'éviter que l'hospitalité n'instaure une relation hiérarchique entre les personnages, dans laquelle le héros se trouverait occuper le bas de l'échelle. Quand un émigré s'attire les bons offices d'autrui selon son dû – quand le toit et le repas qu'on lui offre ne sont pour lui qu'une juste rétribution –, il lui est possible de cumuler les invitations sans crouler sous les dettes. Les scènes de reconnaissance qui jalonnent le parcours du proscrit de Dumaniant le dispensent d'être redevable à ses hôtes d'une «*insultante pitié*» <sup>57</sup> : les portes qu'on lui ouvre, plutôt que de se mouvoir sous l'impulsion d'un sentiment humiliant, s'animent par l'effet à retardement de ses bonnes actions passées. L'hospitalité dont il jouit, dispensée en fonction de ses mérites, s'accorde avec les valeurs de la nouvelle République : contrairement à l'hospitalité royale, qui «*interdi[sait] la réciprocité*», <sup>58</sup> contrairement à l'idéal aristocratique de la dépense somptueuse, elle se plie à la loi de l'échange. L'enchâssement d'une reconnaissance dans une scène d'hospitalité vient en outre parer à l'un des principaux inconvénients du retour pour ceux qui ont connu l'exil. L'inquiétante découverte du familier devenu méconnaissable, que risque de faire l'émigré rentré en France, est remplacée par une agréable surprise qui, à l'inverse, ramène l'autre à du connu. On remarquera encore que la vertu d'hospitalité *transforme* normalement l'étranger en ami ou en frère, alors que chez Dumaniant, l'étranger *se révèle* subitement ami et frère : en période de suspicion, l'*anagnôrisis* permet aux hôtes de faire l'économie d'une confiance difficile à gagner. Pour neutraliser les effets pervers d'une Révolution qui, du jour au lendemain, arma «*l'ami contre l'ami, le fils contre le père*», <sup>59</sup> le romancier agence les événements de telle sorte que sont inopinément rappelés à un citoyen et à un ci-devant les liens qui les unissent. La réinsertion des émigrés, autrement dit, ne peut se

---

<sup>56</sup> Ibidem, p. 118.

<sup>57</sup> Ibidem, p. 141.

<sup>58</sup> F. RAVIEZ, o. c. (note 7), p. 565.

<sup>59</sup> A. J. DUMANIANT, o. c. (note 21), p. 118.

faire, dans l'univers créé par Dumaniant, que d'une manière aussi abrupte et inconcevable que celle de leur départ et de leur proscription. Pour le héros qui prend conscience, à Bapaume puis à Lyon, que l'être bienveillant lui ouvrant sa porte est un ancien protégé, comme d'ailleurs pour Sophie miraculeusement transportée dans un monde à l'image de ce qu'était sa vie avant la Révolution, il ne saurait y avoir d'hospitalité heureuse sans revirement imprévisible.

\*\*\*

Derrière chaque épisode des *Amours et aventures d'un émigré* au cours duquel un personnage se voit offrir le gîte et le couvert, se profile une question à laquelle les dernières pages du roman viendront répondre : celle des conditions d'une éventuelle amnistie, cet ultime geste de bienveillance qui mettrait un terme à l'errance. Afin que le héros puisse se dire, comme à la fin de son récit, «[é]tranger dans [s]on asile aux orages politiques»,<sup>60</sup> il lui faudra trouver un moyen de se faire admettre par les républicains tout en ayant soin que la retraite concédée ait moins l'apparence d'une libéralité que d'un «acte de justice».<sup>61</sup> Il lui faudra, autrement dit, éviter de devoir son asile à «un pardon généreux»,<sup>62</sup> tout comme il devait jusqu'alors se garder d'entrer là où on ne lui aurait accordé l'hospitalité qu'avec une «insultante pitié».<sup>63</sup> La solution sera la même qu'à Bapaume et à Lyon : se faire accueillir en libérateur. Le héros, en effet, après avoir séjourné en Angleterre, se joint à un convoi qui porte des secours aux Vendéens. Arrivé en France, il apprend que vingt-sept patriotes ont été faits prisonniers par l'armée royale et vont être fusillés; pour leur sauver la vie, il change de camp. Plutôt qu'un repentir avilissant, son courage et sa bonté lui font donc trouver grâce auprès des révolutionnaires. L'émigré rentre dans le giron républicain de la même façon qu'il franchissait la porte de ses hôtes au cours de ses pérégrinations : en bienfaiteur. La réception qu'on lui fait (on cherche à le régaler «pendant trois jours entiers») est telle qu'il s'en dit «touché».<sup>64</sup> Une fois encore, une «rencontre merveilleuse»<sup>65</sup> vient couronner la scène : au nombre des prisonniers qu'il délivre, le héros reconnaît son meilleur ami, devenu dépositaire de ses biens après son départ de France. Grâce à cette nouvelle coïncidence, il pourra s'établir confortablement sur les bords de la Seine.

*Les Amours et aventures d'un émigré* touchent à leur terme : le héros, sa Sophie retrouvée, fixe demeure dans un «paisible ermitage».<sup>66</sup> Ensemble, ils engagent tous ceux qui les ont reçus pendant leur exil à venir leur rendre visite. L'hospitalité redevient pour eux ce qu'elle était généralement pour les gens de leur sorte avant que la Révolution n'éclate : une libéralité qu'on exerce plutôt qu'une grâce qu'on reçoit. Entre-temps, l'émigration leur aura montré l'envers de cette

---

<sup>60</sup> Ibidem, p. 154.

<sup>61</sup> Ibidem, p. 149.

<sup>62</sup> Ibidem, p. 150.

<sup>63</sup> Ibidem, p. 141.

<sup>64</sup> Ibidem, p. 150.

<sup>65</sup> Ibidem.

<sup>66</sup> Ibidem, p. 154.

vertu que les Lumières avaient portée aux nues. En les forçant à assumer le rôle de l'étranger qu'on invite à entrer, elle aura révélé certains des risques encourus par les êtres que les circonstances obligent à dépendre d'autrui pour se nourrir et se loger : la perte des repères à laquelle ils s'exposent ainsi que la possibilité de voir les portes se refermer à clé, et les hôtes devenir geôliers. Leurs aventures auront aussi souligné qu'en ces années de guerre et de troubles politiques l'étranger, fondamentalement suspect, doit être officiellement *reconnu* pour être admis au sein de la cité; les hasards propices grâce auxquels ils sont conduits chez des hôtes familiers, capables d'attester de leur probité, rappellent en sourdine cette exigence révolutionnaire à laquelle Sophie Wahnich s'est intéressée.<sup>67</sup> Leurs tribulations, enfin, auront mis en évidence que la façon la plus sûre et la plus aisée d'obvier aux inconvénients de l'hospitalité consiste parfois à délier les cordons de sa bourse – ou encore, quand les fonds manquent, à se replier les manches pour payer son repas et sa nuitée à la sueur de son front. C'est la solution pour laquelle opte en effet le héros en Angleterre, dans la «*maison hospitalière*»<sup>68</sup> d'un honnête artisan qu'il défraie de ses soins grâce à ses talents de tourneur. En lui faisant trouver dans la boutique de cet Anglais «*l'affection la plus tendre et la plus désintéressée*»,<sup>69</sup> Dumaniant laisse entendre que l'argent et l'amour fraternel font parfois bon ménage. Alors qu'il était devenu fréquent, sous l'Ancien Régime, de dénoncer la vénalité croissante des relations d'hospitalité, supposément perverties par le mercantilisme des cabaretiers et des aubergistes,<sup>70</sup> ce roman de l'an VI attire au contraire l'attention sur les avantages que présente le fait de renoncer à la gratuité. L'hospitalité, cette «*vertu si sociale*»<sup>71</sup> qu'on disait en danger, n'est pas tant menacée, sous la plume de Dumaniant, que par moments elle-même inquiétante.

---

<sup>67</sup> Voir S. WAHNICH, o. c. (note 1).

<sup>68</sup> A. J. DUMANIANT, o. c. (note 21), p. 147.

<sup>69</sup> Ibidem.

<sup>70</sup> Voir, à titre d'exemples, le sixième entretien du *Catéchisme chinois* de VOLTAIRE (o. c. – note 4) ainsi que l'article *Hospitalité* de l'*Encyclopédie*, signé par le chevalier de Jaucourt.

<sup>71</sup> VOLTAIRE, o. c. (note 4)., p. 92.